

# **ASSEMBLEE GENERALE NATIONALE ORDINAIRE**

*Rapport moral et d'orientation de l'EV1 Roger ORSINI Président National*

*Paris - samedi 24 mai 2008*

Seulement 7 mois nous séparent de notre dernier congrès national qui s'est déroulé à Nevers.

De l'avis général ce congrès fut une remarquable réussite. Il n'y avait pas plus belle manière de fêter les 75 années d'existence de l'ACOMAR. Tout ceci nous le devons à notre vice-président Victor LENGRAND qui a organisé l'ensemble d'une main de maître avec son équipe qui fut extraordinaire sur tous les plans.

J'adresse un salut particulier aux jeunes de la PMM de Nevers. Ils furent brillants. Ils ne s'attendaient certainement pas à dialoguer individuellement avec l'Amiral LAJOUS qui nous a fait l'honneur d'être à nos cotés durant la journée de dimanche.

Une photo dans notre revue « l'Acomarin » a suscité bien plus tard bon nombre de commentaires, très favorables je le précise, que leurs auteurs civils ou militaires m'ont relayé avec plaisir. Je veux parler de cette photo en page dix huit où l'on voit des Officiers Mariniers et des Officiers cote à cote en parfaite osmose autour du gâteau représentant notre logo. Tous sont très agréablement surpris de constater l'homogénéité entre les deux corps d'encadrement de la Marine Nationale.

Vous le comprendrez bien, ce rapport moral ne retrace pas la globalité d'une année entière, compte tenu du report l'an passé de notre congrès national au troisième trimestre, en raisons des

contraintes électorales. Malgré cela, le bureau national n'a nullement souhaité « s'endormir sous les cocotiers » en attendant le mois de mai. Fort du franc succès d'octobre dernier, tous ont formulé le souhait de poursuivre activement les réformes structurelles et administratives de l'association, ainsi que l'accroissement du rayonnement vers d'autres entités grâce à une répartition judicieuse des tâches.

## Les réformes structurelles.

Le prochain document que vous aurez à valider est enfin prêt dans sa première version. Il vous sera soumis juste avant votre prochain départ en congés d'été afin que vous ayez le loisir de l'étudier en profondeur et, comme vous en avez l'habitude maintenant, faire vos propositions pour rédiger le texte final. Ce document s'intitule « La charte du président de section et règlement intérieur des sections ». Cette charte dans sa rédaction actuelle s'inspire en partie de l'ancien règlement intérieur fortement réactualisé et complété.

Ce document nous est important puisqu'il manquait juridiquement depuis longtemps.

Gérard BOUHALLIER, notre trésorier national, s'est attaché à d'avantage structurer et dynamiser notre identité auprès des établissements postaux et bancaires où résident nos sections. Je puis vous assurer, sans vouloir

épiloguer, que le travail accompli est parfaitement respectable.

A Nevers notre rédacteur en chef de l'Acomar, Philippe CHOVET, nous avait promis que le numéro 224 serait encore bien mieux que le précédent. Du point de vue unanime des membres qui l'ont félicité pour cette dernière parution, force est de constater qu'il a naturellement tenu parole et que cette revue est devenue en quelques éditions un ouvrage de parfaite qualité qui commence à séduire avantageusement bien au-delà des adhérents de l'Acomar. Bon nombre d'institutions et de hautes administrations m'ont témoigné leurs satisfactions pour cette importante évolution.

Puisque nous sommes dans le domaine de la communication, il me faut également souligner, et je sais que vous l'avez-vous aussi remarqué, l'énorme travail fourni par notre webmaster Jean-Claude MERLE. Le site internet naissant à Nevers est devenu une remarquable vitrine de l'association. En permanence actualisé et enrichi, son taux de fréquentation explose au fil des mois. Nous ne pouvons que nous en réjouir. Je pense que ce site honore parfaitement l'image que nous nous faisons de nos spécificités et de notre éthique.

Notre expert en assurance Victor LENGRAND a entrepris une étude approfondie sur un contrat d'assurance appelé « Spécial Réserve » de la mutuelle d'assurance des armées. Je ne vais pas maintenant vous en préciser les modalités. Victor, expert en la matière, vous en parlera un peu plus tard de façon succincte pour ne pas gêner les négociations en cours.

Une réforme organique et administrative de notre secrétariat à la Pépinière s'impose véritablement, afin de positiver de façon plus avantageuse et appréhender l'avenir avec sérénité, doté d'une efficacité moderne et dynamique. Notre secrétaire national, Gérard DESRUES, en a bien sûr la charge. Depuis longtemps, il est pour nous une force de proposition permanente dans ce domaine. Il a toute ma confiance pour mener à bien cette tâche. Je pense maintenant que le moment est propice pour que cette réforme aboutisse.

Concernant Bernard GOILLOT, je l'ai missionné, il y a déjà quelques mois, pour être notre représentant attiré auprès du siège de l'étoile civique à Paris. Dans cet esprit et afin de pérenniser durablement nos relations avec cet organisme officiel, qui je le rappelle possède la reconnaissance de l'académie française dont il est directement placé sous la tutelle, j'ai sollicité pour le compte de l'Acomar un agrément national. Son président Monsieur GUILLEMOT m'a confirmé par téléphone son accord. Il reste à ce dossier à suivre le processus administratif interne pour son agrément final.

A l'issue du congrès de Nevers un projet s'est imposé à moi qui me tient à cœur depuis. Fort de constater de façon récurrente que nous nous trouvons dans l'obligation de nous adresser à nos partenaires pour honorer nos membres, j'ai entrepris la réalisation de maquettes de diplômes spécifiques à l'Acomar. Ceux-ci viendront récompenser annuellement nos membres valeureux. Il est parfaitement anormal, que ne disposant pas des ses propres

récompenses l'Acomar et soit obligées de les acheter ailleurs. Je vous présenterais la copie de chacun d'eux lors du prochain conseil d'administration afin de les valider dans leurs formes définitives.

Depuis que nous l'avons investi dans sa charge de responsable du fichier national Robert LENOIR, en plus de l'enregistrement et de la réalisation des cartes de membres, met au point avec plusieurs membres du bureau national une base de données standardisée qui permettra à chaque section d'avoir le même mode de comptabilisation et d'enregistrement de ses adhérents. Cette configuration nouvelle permettra aussi d'optimiser l'échange et la rationalisation des méthodes d'exploitation.

Je souhaite là encore bon vent et bon courage aux concepteurs.

#### Le rayonnement vers les autres entités

De mon côté, je me suis investi ces derniers mois dans la création de partenariats nationaux avec de grandes institutions telles que l'ONAC, le Souvenir Français, la Fédération André Maginot, la Commission Armée Jeunesse et bien sûr l'Etoile Civique comme je l'évoquais plus haut. Les pourparlers sont déjà très engagés. Bon nombre m'ont donné un accord de principe des plus positifs. Naturellement, nos sollicitations doivent maintenant suivre les cheminements administratifs internes et recevoir l'aval de leurs conseils d'administrations et pour certaines l'agrément du ministre de la défense. J'ai bon espoir de voir ces projets aboutir dans les mois qui viennent. Laissons simplement un peu de temps au temps.

Je ne peux conclure ce rapport moral sans évoquer une nécessité urgente. Nous avons voté à Nevers des statuts novateurs, avec des règles de fonctionnement dynamiques. Pour ce faire, il faut que l'ensemble des sections adhèrent pleinement aux modestes exigences de ces statuts. Je veux parler de leurs représentants aux conseils d'administrations. Il y a, je l'ai dit, une véritable urgence. Notre association risque de se retrouver paralysée à très court terme faute de pouvoir décisionnaire étendu et de représentativités locales. Une telle situation serait fort dommageable pour notre association. Ce problème trouvera, je l'espère, une grande part de sa solution aujourd'hui avec le vote du nouveau conseil d'administration conforme aux statuts de Nevers. J'insiste auprès des représentants de sections qui seront élus pour qu'ils prennent leur tâche à cœur et assurent une représentativité effective.

La situation est similaire pour les membres du conseil de discipline et la répartition géographique des régions ou seulement deux candidatures sont exprimées à ce jour pour cette dernière. Il est vrai que l'actualité dans ces domaines est moins sensible.

Mes chers amis, voici terminé l'état affiné de ces sept derniers mois. Lors de la prochaine assemblée générale, je demande à ce que ce rapport moral soit repris pour parfaire l'évaluation et l'évolution des nombreux dossiers traités au cours de l'exercice.

Je vous remercie de votre attention. Je soumetts à vos votes ce rapport moral que je qualifie également d'orientation.